



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Le 24 mars 2018

Présents :

Pierrick Jaouen
Nelly Rabosseau
Denis Moinet
Michel Huchet
Gaëlle Malécot-Tamborini
Pierre Chénot

Excusés

Isabelle Pérochon
Eléonore Kurtz

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 8H30

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Approbation du compte-rendu du CA du 24 février 2018
- 2- Point relatif à l'activité du centre
- 3- Préparation de l'AG du 25 mars 2018
- 4- Calendrier (dates CA, événements 2018)

1- Approbation du compte-rendu du CA du 24 février 2018

Le compte-rendu est approuvé avec 4 votes pour et 1 abstention.

2- Points relatifs à l'activité du centre – présentés par le Directeur, Pierre Chénot

A- La sécurisation du bâtiment administratif

Les travaux en cours (alarme intrusion et signalisation de la vidéo surveillance)

B- Les achats

Attribution d'une carte bancaire à Pierre Chénot.

Table de ping pong fixe qui sera installée sur une plate-forme en béton. Les travaux se feront a priori au cours du mois de mars.

L'achat du baby foot pour des raisons financières est reporté.

C- Les astreintes

Une sollicitation des membres actifs sera à nouveau effectuée lors de l'AG du 25 mars.

Une 12aine de WE sont programmés.

Les astreintes actuelles sont assurées par Pierre Muller du fait de sa présence sur le centre.

Un fonctionnement optimisé et garantissant une continuité de service sera étudié prochainement entre le directeur et l'équipe.

Une présence sur le site est rendue obligatoire par la réglementation.

D- Les projections 2018

S'agissant des accueils de classes : le remplissage est correct au printemps et d'un bon niveau pour la période septembre / octobre. À ce jour on estime le nombre de nuitées à 13 000.

Pour mémoire : 11 199 en 2017 et il en était projetées 12 100 au dernier CA.

La semaine entre le 5 et le 12 mai est complexe à gérer du fait des 2 ponts. Il est donc proposé de fermer le centre.

Sauf si un groupe se manifeste il peut être envisagé de solliciter quelques familles via le secours catholique. Ce sujet est à aborder avec Jean-Yves Bazin.

E- La gestion des RH

– 2 entretiens professionnels ont été effectués. Les autres doivent être programmés. Les salariés s'ils le souhaitent peuvent demander à ce qu'un membre du CA soit présent.

– 2 chantiers importants seront menés en matière de management :

Il s'agit d'une part de définir les missions de chacun et d'autre part de revoir la gestion des heures pour réguler au mieux les périodes creuses et faibles.

L'écriture de procédures est à envisager : qui fait quoi, quelle organisation, quels sont les moyens humains nécessaires....?

Une modification des contrats sera de fait à prévoir.

Un projet d'accord d'entreprise précisant ces différents items sera présenté lors d'un prochain CA par le directeur.

– Rôle de coordination d'Anne-Cécile :

Anne-Cécile est une vraie référence pour les enseignants. Le travail avec les autres animateurs est efficace. Ils sont à l'écoute des enseignants, assure une présence indéfectible, et la planification de l'activité est très appréciée par les écoles. Le directeur apprécie les compétences et l'engagement des salariés pour et sur le centre et en est très satisfait.

Période avril / mai : présence de 4 à 5 classes au centre qui mobilisera beaucoup Anne-Cécile. Il s'agit d'anticiper cette situation pour la gérer au mieux. La période estivale nécessitera aussi une vigilance particulière.

La prime de coordinatrice est maintenue pendant l'ensemble de la phase de tuilage.

– Contrat emploi aidé de Serge qui prend fin le 5 mai 2018.

Envisager de reconduire ce contrat : un contact avec pôle emploi sera pris début avril.

– Autres contrat :

Il y a besoin d'un contrat supplémentaire pour gérer la forte période d'affluence.
Un agent en contrat aidé est en arrêt de travail pour accident professionnel depuis le 17 juillet.
Il faut envisager désormais une rupture conventionnelle.

– Les RDV avec les institutionnels :

- Inspectrice Académique présente le WE du 24/25 mars 2018
- RDV avec la DDEC sera sans doute programmé en avril
- Présence au CA de l'UNAT la semaine du 26/03

Opération vacances pilotée par l'UNAT à laquelle participera l'ASPA.

- Rencontre avec l'UFCV prévue le 26/04 au centre.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Stage BAFA et fréquentation du centre sur les mois de février et octobre.
- Remplissage des colonies, moins de convoyages préconisés (3 lieux identifiés pour l'été prochain : Rennes, Nantes et Saint-Nazaire).
- Impact de l'ASPA dans le réseau de l'UFCV, il s'agit de renouer les liens et ainsi de relancer la dynamique.

- Rencontre avec le Conseil Régional Pays de la Loire la semaine du 26/03 (Président et directeur)

– Fonctionnement du CA

Il est important de revenir à un mode de fonctionnement normalisé.

Le directeur sera par conséquent présent au CA et représentera les salariés (d'autres membres de l'équipe pourront être présents en fonction des sujets programmés à l'ordre du jour).

En dehors des 4 CA traditionnels qui seront organisés chaque année, des CA thématiques pourront être organisés.

3- Organisation de l'Assemblée Générale du 25 mars 2018

Le quorum sera a priori atteint.

Les différents points prévus à l'ordre du jour sont parcourus et préparés.

Le directeur présente pour validation son rapport moral aux membres du CA.

La liste des membres actifs et des cotisations est à mettre à jour. Ce travail sera effectué par la secrétaire du CA avec Véronique Pirio.

4- Calendrier (dates CA, événements 2018)

Ce point est reporté au prochain CA.

L'ensemble des points ayant été discutés la séance est clôturée à 10H30

Signature du président
Signé

Signature de la secrétaire
Signé